



## PRÉFET DE LA DRÔME

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Valence, le 7 mars 2022

### POINTS DE CONTACT CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Dans le cadre du conflit russo-ukrainien, afin de mieux organiser l'élan de solidarité qui s'est manifesté sur notre territoire ces derniers jours, le Gouvernement a mis en place plusieurs plateformes pour recenser les initiatives :

#### Propositions d'hébergement de collectivités ou de particuliers :

- Personnes morales : si les communes veulent proposer des hébergements, elles peuvent le faire via la plateforme <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>.
- Personnes physiques : les particuliers qui souhaitent accompagner des ukrainiens sont invités à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>.

#### Droit au séjour :

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au droit au séjour des déplacés ukrainiens sur le site internet de la préfecture : <http://www.drôme.gouv.fr/>.

**Soutiens aux entreprises** : Afin de soutenir les entreprises qui rencontreraient des difficultés, en raison du conflit, plusieurs adresses mails et contacts sont mis à disposition :

- Tensions sur les approvisionnements : [tensions-approvisionnement.russie@finances.gouv.fr](mailto:tensions-approvisionnement.russie@finances.gouv.fr)
- PME/ETI – Soutien aux entreprises rencontrant des difficultés industrielles et financières : Commissaires aux Restructurations et Prévention des difficultés des entreprises, avec possibilité de les contacter via l'adresse mail : [ara.crp@dreets.gouv.fr](mailto:ara.crp@dreets.gouv.fr)
- Cybersécurité : En cas d'incident, un point de contact est disponible sans interruption : [cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr](mailto:cert-fr.cossi@ssi.gouv.fr)